

Formation professionnelle supérieure – financement axé sur la personne en 2018

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Examens finals. Édition 2018, Neuchâtel 2018, 28 pages, numéro OFS: 1633-1800

Situation des candidats aux examens de la formation professionnelle supérieure. Résultats de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure 2017, Neuchâtel 2019, 52 pages, numéro OFS: 1852-1700

Situation professionnelle des diplômés de la formation professionnelle supérieure. Résultats de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure 2017, Neuchâtel 2019, 76 pages, numéro OFS: 1852-1701

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science
ou www.education-stat.admin.ch

Subventions fédérales pour cours préparatoires aux examens fédéraux

Formation professionnelle supérieure –
financement axé sur la personne en 2018

Rédaction Anne Renaud, OFS; Nicole Schöbi, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2020

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: schulstat@bfs.admin.ch

Rédaction: Anne Renaud, OFS; Nicole Schöbi, OFS

Contenu: Réjane Deppierraz, OFS; Alain Girardbille, OFS;
Hasnie Hanno Weber, OFS; Katrin Holenstein, OFS;
Katrin Mühlemann, OFS; Scott Ryan, SEFRI

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 éducation et science

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

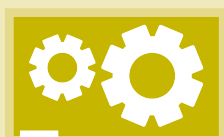
Copyright: OFS, Neuchâtel 2020
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2000-1800

ISBN: 978-3-303-15669-8

Demandes acceptées

4096



pour la fréquentation de cours préparant à un...

examen professionnel 3199

examen professionnel supérieur 897

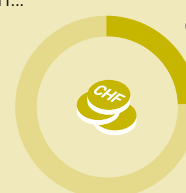
Total des subventions

16,3 mios



allouées à des personnes ayant suivi un cours pour préparer un...

examen professionnel 12,4 mios



examen professionnel supérieur env. 4,0 mios

Offre de cours

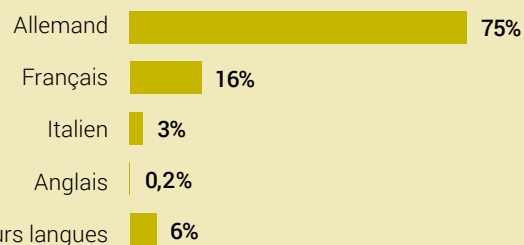
5075 cours



685 prestataires de cours



Cours selon la langue



Bénéficiaires

4001

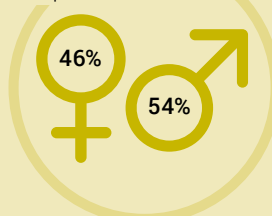
17%

de la cohorte d'examen 2018 ont reçu des subventions en 2018



après un ...

examen professionnel



examen professionnel supérieur

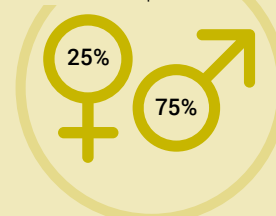


Table des matières

1	Introduction	7
2	Subventions fédérales	9
2.1	Nombre de demandes	9
2.2	Montant des subventions fédérales	10
3	Cours et prestataires de cours	13
3.1	Prestataires de cours	13
3.2	Offre selon la liste des cours	14
3.3	Cours choisis	17
4	Bénéficiaires	18
4.1	Caractéristiques socio-démographiques	18
4.2	Diplôme le plus élevé avant l'examen fédéral	21
4.3	Résultat de l'examen	21
4.4	Domaines de formation	22
4.5	Répartition régionale	24
	Annexe	25
A.1	Remarques méthodologiques	25
A.2	Glossaire	26
A.3	Abréviations	26

1 Introduction

Dans le système éducatif suisse, la formation professionnelle supérieure est l'un des piliers essentiels du degré tertiaire. Elle permet aux professionnels de se spécialiser, d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des qualifications supplémentaires. Quel que soit le domaine, cette formation associe toujours théorie et pratique. Elle fournit à l'économie les spécialistes compétents et les cadres dont elle a besoin et contribue à préserver la compétitivité de la Suisse. Chaque année, plus de 26 000 brevets fédéraux, diplômes fédéraux ou diplômes d'une école supérieure sont attribués en Suisse, ce nombre représentant un tiers de tous les diplômes du tertiaire.

La formation professionnelle supérieure comprend d'une part les écoles supérieures, d'autre part les examens fédéraux (examen professionnel et examen professionnel supérieur) conduisant à l'obtention d'un brevet fédéral ou d'un diplôme fédéral. Le financement de cette formation est assuré par des fonds publics et privés, avec la participation de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Tandis que les écoles supérieures, à l'instar des hautes écoles, sont surtout financées par les collectivités publiques, le financement des cours préparatoires aux examens fédéraux était jusqu'ici pour l'essentiel laissé à la charge des personnes en formation et des entreprises.

Dans le cadre du projet stratégique destiné à renforcer la formation professionnelle supérieure, la Confédération a mis en place un nouveau régime de financement. Les personnes qui suivent des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur bénéficient désormais d'un appui direct. Ce financement axé sur la personne se limite au domaine des examens fédéraux.

Le nouveau régime de financement des cours préparatoires a été adopté par le Conseil fédéral le 15 septembre 2017¹ et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Ce faisant, la Confédération a accru son effort financier en faveur de la formation professionnelle supérieure. Les contributions que les cantons octroyaient jusqu'ici aux prestataires de cours préparatoires (financement de l'offre) ont été remplacées par des subventions directes versées aux personnes qui suivent ces cours (financement axé sur la personne). Les cantons restent par ailleurs libres de soutenir certains cours pour des raisons relevant de la politique régionale ou pour garantir une certaine offre.

Les personnes en formation peuvent demander des subventions pour des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur auquel elles se sont présentées après le 1^{er} janvier 2018, quel que soit leur résultat à cet examen. Le cours préparatoire doit par ailleurs avoir commencé après le 1^{er} janvier 2017. Pour éviter des doubles soutiens (octroi de subventions fédérales à des personnes qui bénéficient déjà d'une réduction des taxes de cours), l'obtention d'une subvention fédérale dans le nouveau système est exclue pour des cours cofinancés par un canton.

Il est possible de demander des subventions fédérales pour tous les cours préparatoires figurant sur la «liste des cours préparatoires»². Celle-ci sert de base légale au versement des subventions tout en donnant un aperçu des cours proposés. En suivant la procédure de déclaration, tous les prestataires y enregistrent les cours qui préparent directement à un examen fédéral, pour autant que le siège du prestataire et le lieu du cours se situent en Suisse³.

Dans le cas standard, les participants au cours soumettent leur demande de subvention après s'être présentés à l'examen fédéral. S'ils ne sont pas en mesure de financer les frais de cours, ils reçoivent, à titre exceptionnel, une partie de la subvention fédérale avant la tenue de l'examen. Les requérants doivent être domiciliés en Suisse à la date de l'examen et disposent d'un délai de deux ans après communication du résultat de l'examen pour soumettre leur demande. Ils se verront rembourser 50% des frais de cours, mais au maximum 9500 francs (examen professionnel) ou 10 500 francs (examen professionnel supérieur).

Les données administratives, du requérant et du prestataire de cours, nécessaires pour assurer le financement axé sur la personne sont collectées de manière centralisée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), qui les met à la disposition de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Cette publication est consacrée à la statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB) et présente le financement accordé par la Confédération aux personnes qui ont suivi des cours préparatoires. Elle contient les premiers résultats sur le nouveau régime de financement.

La publication se subdivise en trois parties et fournit des informations sur les subventions fédérales, l'offre de cours et les bénéficiaires de subventions. Elle indique notamment le montant total des subventions accordées par la Confédération pour les

¹ Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), RS 412.10, modifiée le 16 décembre 2016; ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), RS 412.101, modifiée le 15 septembre 2017

² www.liste-cours.ch

³ Des exceptions sont possibles lorsqu'aucun cours approprié n'est proposé en Suisse.

demandes soumises en 2018 et décrit la palette des cours proposés. Elle spécifie par ailleurs si les personnes ayant touché des subventions se distinguent de l'ensemble des candidates et candidats aux examens fédéraux et s'il existe des différences entre les domaines de formation.

Examens fédéraux

Les examens fédéraux sont destinés aux personnes qui possèdent déjà plusieurs années d'expérience et des compétences approfondies dans leur profession et qui souhaitent se spécialiser dans un domaine spécifique. Pour être admis à un examen professionnel (EP) ou à un examen professionnel supérieur (EPS), il faut être titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'un certificat équivalent du degré secondaire II (maturité gymnasiale, p. ex.). Les personnes qui réussissent l'examen professionnel obtiennent un brevet fédéral (BF), celles qui passent l'examen professionnel supérieur un diplôme fédéral (DF). Le brevet fédéral constitue en général une condition d'admission aux examens professionnels supérieurs. Les conditions varient toutefois selon les professions.

Cours préparatoires

Les cours préparant à l'examen professionnel ou à l'examen professionnel supérieur sont organisés par des institutions de formation cantonales, des associations professionnelles et des prestataires de formation privés. Les cours sont le plus souvent suivis en cours d'emploi; ils ne sont pas réglementés par l'État ni soumis à un contrôle étatique. Les candidates et les candidats peuvent également se préparer en autodidactes, mais ils sont très rares à opter pour cette solution. En 2017, 98% des candidates et des candidats au BF et 94% des candidats au DF ont indiqué avoir suivi des cours préparatoires⁴.

⁴ Situation des candidats de la formation professionnelle supérieure pendant leur formation. Résultats de l'enquête de la formation professionnelle supérieure 2017. Office fédéral de la statistique OFS, 2019.

2 Subventions fédérales

Ce chapitre considère toutes les demandes de subvention déposées en 2018 par les personnes ayant suivi des cours préparatoires et pour lesquelles une subvention a été accordée. Ces demandes sont analysées selon le type d'examen, à savoir examen professionnel et examen professionnel supérieur.

2.1 Nombre de demandes

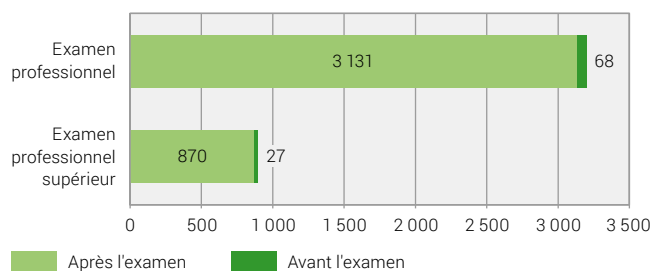
En 2018, 4096 demandes ont été acceptées. Sur ce total, 3199 concernaient la préparation à des examens professionnels (78%) et 897 la préparation à des examens professionnels supérieurs (22%).

En principe, les requérantes et les requérants déposent leur demande après avoir passé l'examen fédéral. Ils doivent donc préfinancer eux-mêmes les taxes de cours. Dans certains cas, ils peuvent toutefois demander une subvention partielle avant l'examen. Le graphique G1 montre que la grande majorité des demandes présentées en 2018 ont été déposées après l'examen. Seuls 2% des requérantes et des requérants ont déposé une demande de subvention avant l'examen (95 demandes).

Un candidat ou une candidate qui suit plusieurs cours pour préparer un examen fédéral peut cumuler les taxes de cours donnant droit à une subvention jusqu'à la limite supérieure admise et les soumettre dans une seule ou plusieurs demandes à la Confédération. Cette règle s'applique également lorsqu'une personne suit des cours en vue de répéter un examen fédéral. Le nombre de requêtes déposées ne correspond donc pas forcément au nombre de requérantes et de requérants. Les 4096 demandes acceptées émanent de 4009 personnes.

Demandes selon la date d'octroi des subventions et le type d'examen, en 2018

G1



Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

2.2 Montant des subventions fédérales

En 2018, la Confédération a subventionné à raison de 16,3 millions de francs la participation à des cours préparatoires s'inscrivant dans la formation professionnelle supérieure (cf. tableau T 1). Sur ce total, 12,4 millions ont été alloués aux personnes ayant pris part à un examen professionnel et environ 4 millions à celles ayant préparé un examen professionnel supérieur. La plupart des subventions ont été versées à des personnes qui avaient déjà fait l'examen (16 millions); un montant de 0,3 million est allé à des personnes ne s'étant pas encore présentées à l'examen.

En moyenne, 4000 francs ont été octroyés par demande, le montant moyen de la subvention variant selon le type d'examen. Se situant à 4400 francs, la subvention moyenne versée par demande pour un examen professionnel supérieur est plus élevée que celle accordée pour un examen professionnel (3900 francs). Indépendamment du type d'examen, le montant moyen des subventions s'avère nettement inférieur à la limite maximale (fixée à 9500 pour un examen professionnel et à 10 500 pour un examen professionnel supérieur). Le montant de la subvention accordée dans le cas des demandes présentées avant l'examen (subventions partielles) était moins élevé que pour celles présentées après.

Globalement 49% des taxes de cours (à l'exclusion d'éventuels frais de déplacement, de repas et de nuitée) ont été remboursés aux requérantes et requérants. Cette part correspond à la volonté du législateur, qui a spécifié que la Confédération devait prendre en charge la moitié des taxes de cours si la candidate ou le candidat se présente à l'examen fédéral. La proportion n'atteint pas tout à fait 50%, car les frais de cours dépassent dans certains cas la limite définie dans la loi, de sorte que moins de la moitié est remboursée.

Le tableau T 2 montre que le montant moyen des subventions fédérales varie beaucoup en fonction du domaine de formation. Pour la préparation à l'examen professionnel, les subventions atteignent en moyenne 6000 francs ou plus par demande dans les domaines Éducation, Arts et Technologies de l'information et de la communication, alors qu'elles avoisinent 2200 francs par demande dans les domaines Comptabilité et fiscalité et Services aux particuliers.

En ce qui concerne la préparation à l'examen professionnel supérieur, ce sont les domaines Arts, Technologies de l'information et de la communication et Services de transport qui enregistrent les subventions fédérales les plus élevées (plus de 6000 francs par demande). Les personnes ayant suivi des cours préparatoires dans les domaines Santé, Protection sociale et Services aux particuliers ont reçu moins de 3000 francs par demande. Relevons toutefois que le nombre des demandes est faible (moins de 20) dans ces domaines de formation.

En plus du montant moyen des subventions, le graphique G 2 illustre la variabilité des subventions au sein d'un domaine de formation. Le domaine Éducation se distingue par une forte variabilité pour la préparation de l'examen professionnel, tandis que les subventions ne varient guère dans le domaine Industries de transformation et de traitement. Quant à la préparation de l'examen professionnel supérieur, nombre de domaines de formation affichent également une grande variabilité des subventions.

Demandes, frais des cours et subventions fédérales selon le type d'examen et la date d'octroi des subventions, en 2018

T 1

	Demandes	Frais de cours pris en considération	Subventions fédérales	Subvention moyenne par demande	Part subventionnée des frais de cours
	Nombre	En francs	En francs	En francs	En %
Total	4 096	33 240 000	16 331 000	4 000	49,1
Date d'octroi des subventions et type d'examen					
Examen professionnel	3 199	25 297 000	12 370 000	3 900	48,9
Avant l'examen	68	455 000	227 000	3 300	49,8
Après l'examen	3 131	24 841 000	12 144 000	3 900	48,9
Examen professionnel supérieur	897	7 943 000	3 961 000	4 400	49,9
Avant l'examen	27	222 000	109 000	4 000	49,2
Après l'examen	870	7 721 000	3 852 000	4 400	49,9

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

Demandes, frais de cours et subventions fédérales selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018 T2

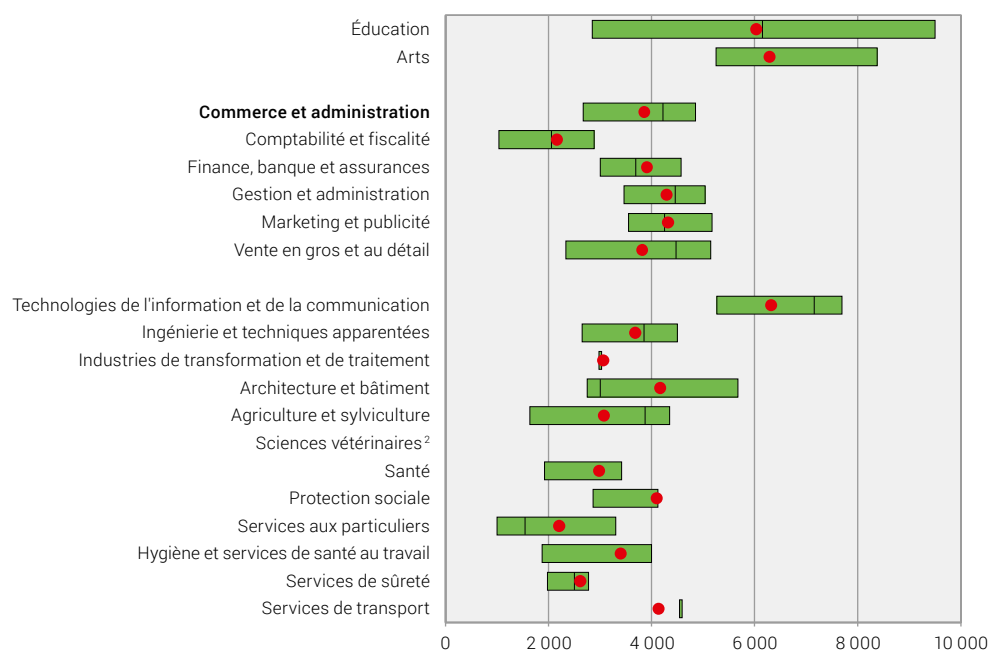
Examen professionnel	Demandes	Frais de cours pris en considération	Subventions fédérales	Subvention moyenne par demande
	Nombre	En francs	En francs	En francs
Total	3 199	25 297 000	12 370 000	3 900
Domaine de formation				
Éducation	143	2 190 000	862 000	6 000
Arts	37	465 000	233 000	6 300
Lettres (à l'exception des langues)	—	—	—	—
Langues	—	—	—	—
Sciences sociales et du comportement	—	—	—	—
Journalisme et information	—	—	—	—
Commerce et administration	2 122	16 441 000	8 179 000	3 900
Comptabilité et fiscalité	257	1 152 000	554 000	2 200
Finance, banque et assurances	497	3 892 000	1 942 000	3 900
Gestion et administration	685	5 897 000	2 938 000	4 300
Marketing et publicité	278	2 404 000	1 200 000	4 300
Vente en gros et au détail	405	3 096 000	1 545 000	3 800
Droit	—	—	—	—
Environnement	—	—	—	—
Technologies de l'information et de la communication	54	682 000	341 000	6 300
Ingénierie et techniques apparentées	257	1 891 000	945 000	3 700
Industries de transformation et de traitement	35	214 000	107 000	3 100
Architecture et bâtiment	162	1 354 000	675 000	4 200
Agriculture et sylviculture	24	149 000	74 000	3 100
Sciences vétérinaires	—	—	—	—
Santé	37	220 000	110 000	3 000
Protection sociale	40	328 000	164 000	4 100
Services aux particuliers	228	1 004 000	502 000	2 200
Hygiène et services de santé au travail	7	48 000	24 000	3 400
Services de sûreté	42	219 000	110 000	2 600
Services de transport	11	91 000	45 000	4 100
Examen professionnel supérieur	Demandes	Frais de cours pris en considération	Subventions fédérales	Subvention moyenne par demande
	Nombre	En francs	En francs	En francs
Total	897	7 943 000	3 961 000	4 400
Domaine de formation				
Éducation	*	*	*	*
Arts	6	87 000	43 000	7 200
Lettres (à l'exception des langues)	—	—	—	—
Langues	—	—	—	—
Sciences sociales et du comportement	—	—	—	—
Journalisme et information	—	—	—	—
Commerce et administration	665	6 002 000	2 993 000	4 500
Comptabilité et fiscalité	295	2 221 000	1 110 000	3 800
Finance, banque et assurances	44	334 000	167 000	3 800
Gestion et administration	21	219 000	110 000	5 200
Marketing et publicité	90	763 000	382 000	4 200
Vente en gros et au détail	215	2 463 000	1 225 000	5 700
Droit	—	—	—	—
Environnement	—	—	—	—
Technologies de l'information et de la communication	19	237 000	119 000	6 300
Ingénierie et techniques apparentées	84	666 000	332 000	4 000
Industries de transformation et de traitement	*	*	*	*
Architecture et bâtiment	17	177 000	89 000	5 200
Agriculture et sylviculture	40	265 000	132 000	3 300
Sciences vétérinaires	10	89 000	45 000	4 500
Santé	15	85 000	41 000	2 700
Protection sociale	5	25 000	13 000	2 500
Services aux particuliers	15	74 000	37 000	2 500
Hygiène et services de santé au travail	—	—	—	—
Services de sûreté	5	38 000	19 000	3 800
Services de transport	13	178 000	89 000	6 900

* Nombre de demandes inférieur à 3

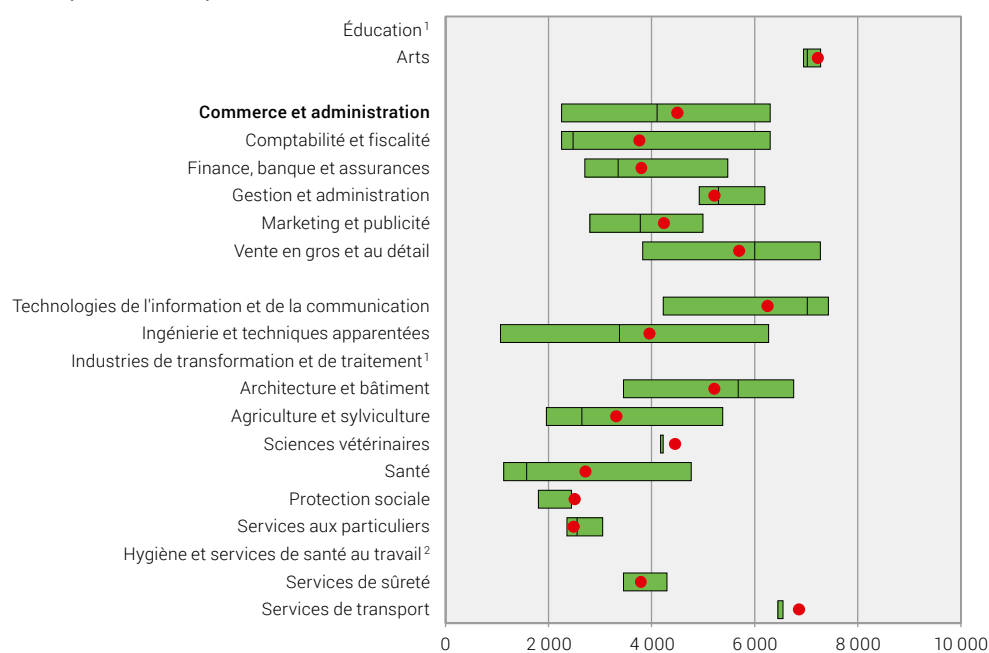
Subvention fédérale selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018

G2

Examen professionnel



Examen professionnel supérieur

¹ Nombre inférieur à 3² Aucune demande

3 Cours et prestataires de cours

Ce chapitre est consacré aux cours préparatoires qui donnaient droit à une subvention fédérale en 2018, c'est-à-dire les cours enregistrés en 2017 et en 2018. Il présente tout d'abord les prestataires de cours, avant de décrire les cours à l'aide de différentes caractéristiques.

Les prestataires doivent enregistrer les cours dont le contenu prépare directement aux examens fédéraux dans une liste des cours préparatoires. Cette liste contient tous les cours dont la fréquentation donne droit à une subvention. Les prestataires peuvent choisir librement la manière dont ils enregistrent leur cours dans la liste¹. Dans la présente publication, un cours correspond donc à ce que son prestataire a déclaré. Un cours proposé dans deux cantons distincts par le même prestataire peut par exemple figurer comme un cours unique ou comme deux cours dans la liste. De même, un prestataire peut décider d'enregistrer séparément ou non différentes parties d'un cours.

3.1 Prestataires de cours

Au total, 658 prestataires ont enregistré des cours préparant aux examens fédéraux dans la liste de cours. Comme l'illustre le tableau T3, la moitié d'entre eux proposent des cours préparant à l'examen professionnel et 19% à l'examen professionnel supérieur. Chez 32% des prestataires, il est possible de suivre des cours préparant aux deux types d'examens.

Le tableau T4 présente la répartition des prestataires de cours par domaines de formation. Un quart (25%) de tous les prestataires proposent des cours dans plusieurs domaines, 18% offrent des cours seulement dans le domaine Commerce et administration et 15% uniquement dans celui de la Santé. Compter les prestataires qui assurent des cours dans plusieurs domaines dans chacun de ces domaines fournit un résultat intéressant (colonnes «Avec double comptage» du tableau T4): un cinquième des prestataires (20%) offrent des cours sur le Commerce et l'administration. Dans ce domaine, l'offre est particulièrement élevée (22%) pour les examens professionnels, alors qu'elle ne dépasse pas 7% pour les examens professionnels supérieurs. Relevons par ailleurs la place que la Santé occupe parmi les prestataires qui proposent des cours préparant à l'examen professionnel supérieur: 43% d'entre eux organisent des cours dans ce domaine de formation.

¹ Selon la recommandation du SEFRI, il convient d'enregistrer les cours dans la liste tels qu'ils sont suivis par la plupart des candidates et des candidats.

Prestataires de cours selon le type d'examen, en 2018

T 3

	Total	
	Nombre	En %
Total	658	100
Type d'examen		
Examen professionnel	322	49
Examen professionnel supérieur	125	19
Les deux types d'examens	211	32

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

Prestataires de cours selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018

T4

	Total sans double comptage ¹		Avec double comptage ²							
			Total		Examen professionnel		Examen professionnel supérieur		Les deux types d'examens	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	658	100	974	100	537	100	197	100	240	100
Domaine de formation										
Éducation	38	6	89	9	81	15	3	2	5	2
Arts	9	1	23	2	9	2	6	3	8	3
Lettres (à l'exception des langues)	1	0	1	0	1	0	–	–	–	–
Langues	8	1	11	1	11	2	–	–	–	–
Sciences sociales et du comportement	12	2	33	3	–	–	33	17	–	–
Journalisme et information	–	–	2	0	2	0	–	–	–	0
Commerce et administration	118	18	199	20	116	22	13	7	70	29
Droit	1	0	1	0	–	–	1	1	–	–
Environnement	1	0	1	0	1	0	–	–	–	–
Technologies de l'information et de la communication	9	1	23	2	7	1	4	2	12	5
Ingénierie et techniques apparentées	37	6	98	10	52	10	10	5	36	15
Industries de transformation et de traitement	8	1	37	4	14	3	5	3	18	8
Architecture et bâtiment	29	4	61	6	29	5	9	5	23	10
Agriculture et sylviculture	7	1	30	3	11	2	2	1	17	7
Sciences vétérinaires	1	0	1	0	–	–	1	1	–	–
Santé	100	15	131	13	40	7	84	43	7	3
Protection sociale	30	5	63	6	22	4	20	10	21	9
Services aux particuliers	62	9	118	12	100	19	1	1	17	7
Hygiène et services de santé au travail	2	0	5	0	5	1	–	–	–	0
Services de sûreté	16	2	29	3	26	5	–	–	3	1
Services de transport	2	0	18	2	10	2	5	3	3	1
Plusieurs domaines de formation	167	25	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Chaque prestataire est compté une seule fois. Un prestataire apparaît dans «Plusieurs domaines de formation» s'il a annoncé des cours dans plusieurs domaines de formation.

² Les prestataires qui ont annoncé des cours dans plusieurs domaines sont comptabilisés plusieurs fois.

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

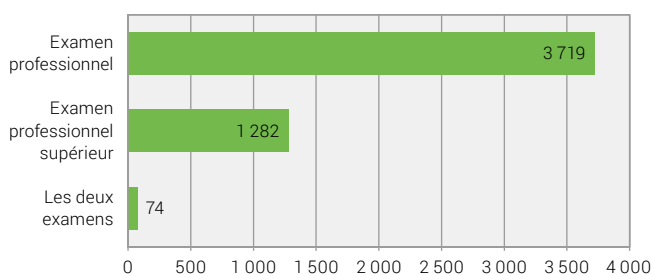
© OFS 2020

3.2 Offre selon la liste des cours

Les candidates et les candidats peuvent choisir parmi 5075 cours donnant droit à des subventions fédérales². Dans cette offre, 73% des cours (3719) préparent à l'examen professionnel, un quart (1282 cours) à l'examen professionnel supérieur et 1% (74 cours) aux deux types d'examens (cf. graphique G3).

Cours selon le type d'examen, en 2018

G3



Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

² La liste de cours de 2017 contient 3603 cours, celle de 2018 en compte 4717 et elles se recoupent dans une large mesure.

Le tableau T5 montre que, selon les informations fournies par les prestataires, 56% des cours englobent toutes les parties de l'examen (c'est-à-dire tous ses modules ou domaines de compétence). Par ailleurs, 35% des cours ne couvrent que certaines parties de l'examen et 8% des cours débouchent sur un certificat d'admission conforme au règlement d'examen. La majorité des cours préparant aux deux types d'examens couvrent certaines parties de l'examen (cours préliminaires, certificats, etc.).

Le tableau T6 montre la répartition des cours selon leur langue: 75% des cours sont dispensés exclusivement en allemand, 16% sont donnés en français, 3% en italien et 6% sont proposés en plus d'une langue. Sur le total de 5075 cours, seuls 11 sont organisés en anglais, la majorité de ceux-ci préparant à un examen professionnel supérieur.

Cours selon leur étendue et le type de l'examen, en 2018

T5

	Total		Examen professionnel		Examen professionnel supérieur		Les deux types d'examens	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	5 075	100	3 719	100	1 282	100	74	100
Étendue								
Couvre toutes les parties de l'examen	2 864	56	2 122	57	742	58	–	–
Couvre certaines parties de l'examen	1 761	35	1 284	35	425	33	52	70
Débouche sur un certificat d'admission selon le règlement d'examen	398	8	285	8	111	9	2	3
Différente selon l'examen	52	1	28	1	4	0	20	27

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

Cours selon la langue du cours et le type d'examen, en 2018

T6

	Total		Examen professionnel		Examen professionnel supérieur		Les deux types d'examens	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	5 075	100	3 719	100	1 282	100	74	100
Langue du cours								
Allemand	3 815	75	2 755	74	990	77	70	95
Français	831	16	642	17	185	14	4	5
Italien	135	3	97	3	38	3	–	–
Anglais	11	0	2	0	9	1	–	–
Plusieurs langues	283	6	223	6	60	5	–	–

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

Comme le montre le tableau T7, nombre de cours préparatoires (27%) sont proposés dans plusieurs cantons. Cependant, 17% des cours ne sont dispensés que dans le canton de Zurich et 10% exclusivement dans le canton de Berne. Si l'on ventile par cantons les 1365 cours offerts dans plusieurs cantons (colonnes «Avec double comptage» dans le tableau T7), le canton de Zurich arrive en tête avec 21% des cours. Il réunit 20% des cours préparant à un examen professionnel et 25% de ceux préparant à un examen professionnel supérieur. Le canton de Berne suit avec 17% des cours.

On note également que 17% des cours sont dispensés dans un canton francophone (Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) et 3% au Tessin. Enfin, 1% des cours sont déclarés sous

forme d'e-learning (formation à distance). Les cours dispensés dans toute la Suisse sont des cours qui se déroulent à différents endroits (tels les cours préparant aux examens dans le domaine des sports de neige).

Si 56 cours sont certes proposés dans le canton de Glaris, ils le sont simultanément dans d'autres cantons. La grande majorité de ces cours se déroulent ainsi en parallèle dans les cantons des Grisons et de Saint-Gall.

Trois cours préparant à l'examen professionnel supérieur sont proposés en Allemagne. C'est là une exception, qui peut se présenter lorsqu'aucun cours correspondant n'existe en Suisse.

Cours selon le lieu du cours et le type d'examen, en 2018

T7

	Total sans double comptage ¹		Avec double comptage ²							
			Total		Examen professionnel		Examen professionnel supérieur		Les deux types d'examens	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	5 075	100	8 286	100	6 138	100	2 006	100	142	100
Lieu du cours										
Zurich	886	17	1 743	21	1 210	20	495	25	38	27
Berne	525	10	1 394	17	1 028	17	340	17	26	18
Lucerne	342	7	686	8	496	8	170	8	20	14
Uri	8	0	10	0	9	0	1	0	–	–
Schwyz	12	0	27	0	18	0	9	0	–	–
Obwald	2	0	5	0	5	0	–	–	–	–
Nidwald	5	0	7	0	4	0	3	0	–	–
Glaris	–	–	56	1	47	1	9	0	–	–
Zoug	107	2	221	3	162	3	44	2	15	11
Fribourg	69	1	214	3	179	3	35	2	–	–
Soleure	166	3	325	4	238	4	79	4	8	6
Bâle-Ville	92	2	357	4	256	4	92	5	9	6
Bâle-Campagne	44	1	63	1	45	1	17	1	1	1
Schaffhouse	17	0	25	0	23	0	2	0	–	–
Appenzell Rh.-E	1	0	7	0	–	–	7	0	–	–
Saint-Gall	322	6	759	9	614	10	134	7	11	8
Grisons	53	1	247	3	194	3	51	3	2	1
Argovie	255	5	478	6	325	5	149	7	4	3
Thurgovie	35	1	119	1	71	1	45	2	3	2
Tessin	134	3	216	3	168	3	48	2	–	–
Vaud	308	6	585	7	442	7	140	7	3	2
Valais	111	2	244	3	201	3	41	2	2	1
Neuchâtel	34	1	118	1	95	2	23	1	–	–
Genève	76	1	233	3	185	3	48	2	–	–
Jura	10	0	20	0	17	0	3	0	–	–
Allemagne	3	0	3	0	–	–	3	0	–	–
e-learning	68	1	95	1	84	1	11	1	–	–
Dans toute la Suisse	25	0	29	0	22	0	7	0	–	–
Plusieurs cantons	1 365	27	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Chaque cours est compté une seule fois. Un cours apparaît dans «Plusieurs cantons» s'il est annoncé dans plusieurs cantons.

² Les cours qui sont annoncés dans plusieurs cantons sont comptabilisés plusieurs fois.

Le tableau T8 présente la répartition des cours par domaines de formation. Dans l'ensemble, 43% des cours enregistrés s'inscrivent dans le domaine Commerce et administration. Suivent, loin derrière, les domaines de la Santé (13%) et de l'Ingénierie et techniques apparentées (9%).

Le domaine Commerce et administration est le sujet de près de la moitié des cours préparant à l'examen professionnel (49%). Pour ce qui est de la préparation de l'examen professionnel supérieur, c'est le domaine Santé qui arrive en tête avec 35% des cours proposés.

Cours selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018**T8**

	Total		Examen professionnel		Examen professionnel supérieur		Les deux types d'examens	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	5 075	100	3 719	100	1 282	100	74	100
Domaine de formation								
Éducation	274	5	245	7	19	1	10	14
Arts	56	1	40	1	16	1	—	—
Lettres (à l'exception des langues)	15	0	15	0	—	—	—	—
Langues	45	1	45	1	—	—	—	—
Sciences sociales et du comportement	92	2	—	—	92	7	—	—
Journalisme et information	2	0	2	0	—	—	—	—
Commerce et administration	2 178	43	1 832	49	310	24	36	49
Droit	1	0	—	—	1	0	—	—
Environnement	1	0	1	0	—	—	—	—
Technologies de l'information et de la communication	92	2	57	2	32	2	3	4
Ingénierie et techniques apparentées	440	9	335	9	105	8	—	—
Industries de transformation et de traitement	107	2	76	2	31	2	—	—
Architecture et bâtiment	197	4	140	4	54	4	3	4
Agriculture et sylviculture	175	3	120	3	54	4	1	1
Sciences vétérinaires	2	0	—	—	2	0	—	—
Santé	639	13	196	5	443	35	—	—
Protection sociale	158	3	76	2	82	6	—	—
Services aux particuliers	423	8	401	11	22	2	—	—
Hygiène et services de santé au travail	7	0	7	0	—	—	—	—
Services de sûreté	88	2	85	2	3	0	—	—
Services de transport	38	1	27	1	11	1	—	—
Plusieurs domaines de formation	45	1	19	1	5	0	21	28

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

3.3 Cours choisis

Alors que 5075 cours étaient proposés en 2018, une subvention n'a été demandée et accordée que pour 769 d'entre eux (cf. tableau T9), ce qui représente 15% de l'offre totale. La proportion est légèrement plus élevée (16%) pour l'examen professionnel (610 sur les 3719 cours proposés) que pour l'examen professionnel supérieur (12%; 158 sur 1282). Les personnes ayant demandé une subvention en 2018 ont suivi des cours auprès de 267 des 658 prestataires enregistrés (41%).

La faible fréquentation des cours offerts s'explique par le caractère transitoire de l'année 2018. Les résultats présentés dans le tableau T9 ne brossent donc qu'un tableau provisoire, car ils ne tiennent compte que des cours pour lesquels une subvention a été accordée en 2018. Les cours qui ont été suivis en 2018, mais n'ont pas encore fait l'objet d'une demande de subvention n'y figurent pas. Tant le nombre des cours choisis que celui des prestataires sollicités vont par conséquent augmenter.

Cours proposés et cours choisis selon le type d'examen, en 2018**T9**

	Cours proposés		Cours choisis		Part de cours choisis
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Total	5 075	100	769	100	15
Type d'examen					
Examen professionnel	3 719	73	610	79	16
Examen professionnel supérieur	1 282	25	158	21	12
Les deux types d'examens	74	1	1	0	1

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

4 Bénéficiaires

Le présent chapitre donne un aperçu des bénéficiaires d'une subvention fédérale en comparaison avec la totalité des candidates et candidats qui se sont présentés à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur en 2018. Il s'ouvre sur une description basée sur des caractéristiques socio-démographiques, analyse ensuite la formation préalable avant de se pencher sur la répartition entre les différents domaines de formation et les cantons.

Dans ce chapitre, on considère uniquement les requérantes et requérants qui ont déposé une demande de subvention en 2018 après s'être présentés à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur, soit 4001 bénéficiaires. Les analyses présentées ne tiennent donc pas compte des personnes ayant demandé une subvention avant l'examen.

L'ensemble des candidates et des candidats qui se sont présentés à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur en 2018 et qui étaient domiciliés en Suisse, indépendamment du fait qu'ils aient ou non demandé une subvention fédérale, est désigné par l'expression «cohorte d'examen 2018». Cette cohorte réunit 22 952 candidates et candidats. À l'instar des bénéficiaires, les candidates et les candidats peuvent se présenter à deux examens la même année et dès lors apparaître deux fois dans les chiffres.

Au sein de la cohorte d'examen 2018, 17% des candidates et candidats ont déposé une demande jusqu'à la fin de l'année 2018 et reçu une subvention.

Il convient de considérer l'année 2018 comme une période de transition vers le nouveau régime de financement. Une partie de la cohorte d'examen 2018 n'a pas la possibilité de demander une subvention. En effet, les personnes ayant suivi les cours préparatoires avant 2017 ou des cours au bénéfice de subventions cantonales ne remplissent pas les conditions nécessaires pour un remboursement des frais de cours. Une autre partie de la cohorte d'examen 2018, bien qu'habilitée à déposer une demande, ne l'a pas fait en 2018 et peut le faire jusqu'en 2020.

4.1 Caractéristiques socio-démographiques

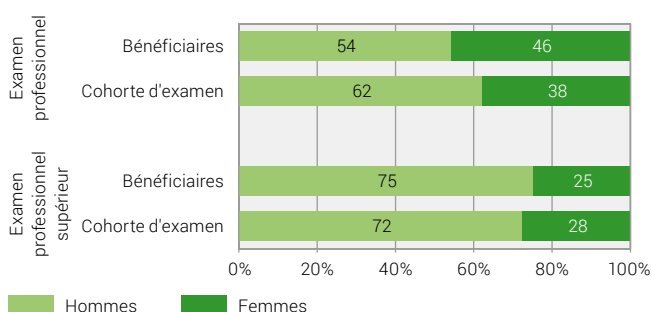
Sexe

Les hommes sont plus nombreux que les femmes tant parmi les bénéficiaires de 2018 qu'au sein de la cohorte d'examen 2018. La représentation des deux sexes dépend toutefois du type d'examen (cf. graphique G 4). Pour ce qui est de l'examen professionnel, les femmes sont davantage représentées parmi les bénéficiaires de subventions (46%) que dans la cohorte d'examen 2018 (38%). En ce qui concerne l'examen professionnel supérieur, la proportion de femmes avoisine un quart dans les deux groupes (25% des bénéficiaires de 2018 et 28% de la cohorte d'examen 2018).

Le taux des personnes qui ont demandé la subvention fédérale aux cours préparatoires jusqu'à fin 2018 (part de demandes) varie selon le type d'examen: 16% de la cohorte d'examen 2018 avaient, fin 2018, déposé une demande pour la préparation à un examen professionnel, tandis que 22% l'avaient fait pour un examen professionnel supérieur (cf. tableau T 10). 20% des femmes ayant passé l'examen professionnel en 2018 ont présenté leur demande la même année, contre 14% des hommes. La proportion s'inverse dans le cas de l'examen professionnel supérieur: les hommes ont été plus nombreux que les femmes à soumettre leur demande l'année même de l'examen (23% contre 20%).

**Bénéficiaires et cohorte d'examen
selon le sexe et le type d'examen, en 2018**

G 4



Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômés (SBA) © OFS 2020

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon le sexe et le type d'examen, en 2018

T 10

	Total						Examen professionnel						Examen professionnel supérieur					
	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018		Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018		Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	
	Nombre	En %	Nombre	En %			Nombre	En %	Nombre	En %			Nombre	En %	Nombre	En %		
Total	4 001	100	22 952	100	17%	3 131	100	19 048	100	16%	870	100	3 904	100	22%			
Hommes	2 350	59	14 670	64	16%	1 696	54	11 843	62	14%	654	75	2 827	72	23%			
Femmes	1 651	41	8 282	36	20%	1 435	46	7 205	38	20%	216	25	1 077	28	20%			

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

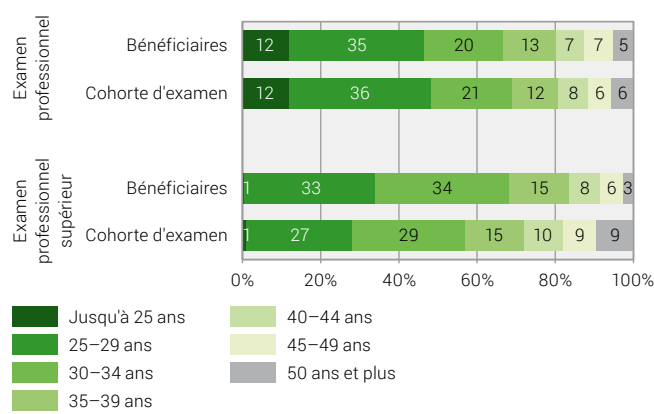
© OFS 2020

Âge

Comme le montre le graphique G 5, la structure par âge des bénéficiaires de 2018 et celle de la cohorte d'examen 2018 sont très similaires pour l'examen professionnel. La classe des 25 à 29 ans y occupe la plus grande place. La taille des classes d'âge diminue ensuite avec la hausse de l'âge. À l'inverse, pour l'examen professionnel supérieur, les bénéficiaires de subventions tendent à être plus jeunes que les membres de la cohorte. Les classes d'âge des 25 à 29 ans et des 30 à 34 ans sont ici les plus représentées.

Les candidates et les candidats à l'examen professionnel supérieur de la classe d'âge des 25 à 29 ans et de celle des 30 à 34 ans sont ceux qui recourent le plus souvent au subventionnement (27% et 26% respectivement; cf. tableau T 11). La part de demandes est beaucoup plus élevée que chez les personnes des mêmes classes d'âge qui préparent l'examen professionnel (25–29 ans: 16%; 30–34 ans: 16%). Dans les classes d'âge plus élevées (45–49 ans, 50–54 ans et 55 ans et plus), c'est l'inverse qui prévaut: la part de demandes est plus élevée dans le cas de l'examen professionnel (20%, 17% et 13% respectivement) que pour l'examen professionnel supérieur (15%, 10% et 2%).

Bénéficiaires et cohorte d'examen selon la classe d'âge et le type d'examen, en 2018 G 5



Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon la classe d'âge et le type d'examen, en 2018

T 11

	Total						Examen professionnel						Examen professionnel supérieur					
	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018		Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018		Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	
	Nombre	En %	Nombre	En %			Nombre	En %	Nombre	En %			Nombre	En %	Nombre	En %		
Total	4 001	100	22 952	100	17	3 131	100	19 048	100	16	870	100	3 904	100	22			
Classe d'âge																		
Jusqu'à 25 ans	380	9	2 301	10	17	375	12	2 264	12	17	5	1	37	1	14			
25–29 ans	1 372	34	7 970	35	17	1 082	35	6 913	36	16	290	33	1 057	27	27			
30–34 ans	931	23	5 077	22	18	633	20	3 947	21	16	298	34	1 130	29	26			
35–39 ans	554	14	2 858	12	19	420	13	2 272	12	18	134	15	586	15	23			
40–44 ans	293	7	1 825	8	16	225	7	1 432	8	16	68	8	393	10	17			
45–49 ans	280	7	1 479	6	19	229	7	1 147	6	20	51	6	332	9	15			
50–54 ans	144	4	950	4	15	124	4	742	4	17	20	2	208	5	10			
55 ans et plus	47	1	492	2	10	43	1	331	2	13	4	0	161	4	2			

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

Nationalité et pays de naissance

Environ 90% des personnes ayant bénéficié de subventions en 2018 ainsi que des candidates et candidats de la cohorte d'examen 2018 ont un passeport suisse (cf. tableau T12). Cette observation vaut pour les deux types d'examens, considérés séparément ou ensemble. Pour ce qui est du pays de naissance, relevons que la répartition entre les personnes nées en Suisse et celles nées à l'étranger ne diffère guère entre cohorte d'examen et bénéficiaires de subventions pour 2018.

Parmi les bénéficiaires s'étant préparés à un examen professionnel supérieur, ce sont les étrangères et les étrangers qui ont été proportionnellement les plus nombreux à demander des subventions (26%).

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon la nationalité, le pays de naissance et le type d'examen, en 2018

T12

	Total					Examen professionnel					Examen professionnel supérieur				
	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018
	Nombre	En %	Nombre	En %	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	En %
Total	4 001	100	22 952	100	17	3 131	100	19 048	100	16	870	100	3 904	100	22
Nationalité et pays de naissance															
Suisse	3 579	89	20 400	89	18	2 802	89	16 856	88	17	777	89	3 544	91	22
né en Suisse	3 254	81	18 528	81	18	2 546	81	15 281	80	17	708	81	3 247	83	22
né à l'étranger	325	8	1 872	8	17	256	8	1 575	8	16	69	8	297	8	23
Étranger	390	10	2 445	11	16	303	10	2 105	11	14	87	10	340	9	26
né en Suisse	118	3	745	3	16	98	3	669	4	15	20	2	76	2	26
né à l'étranger	272	7	1 700	7	16	205	7	1 436	8	14	67	8	264	7	25
Non disponible	32	1	107	0	30	26	1	87	0	30	6	1	20	1	30

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

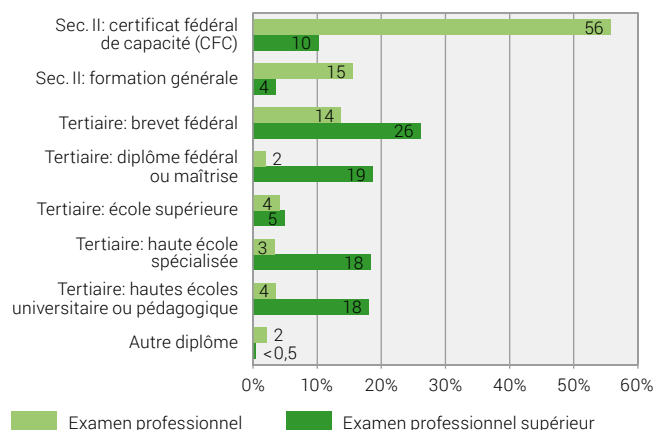
4.2 Diplôme le plus élevé avant l'examen fédéral

En règle générale, il faut avoir achevé une formation professionnelle initiale et obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) avant de pouvoir se présenter à un examen professionnel. Pour 56% des bénéficiaires de subventions, ce certificat est le diplôme le plus élevé qu'ils aient obtenu avant l'examen fédéral (cf. graphique G6); 15% ont suivi une formation générale au degré secondaire II (maturité professionnelle, maturité gymnasiale ou maturité spécialisée, p. ex.) et 20% ont achevé une formation professionnelle supérieure (brevet fédéral, diplôme fédéral, maîtrise fédérale ou diplôme d'une école supérieure).

Parmi les bénéficiaires de subventions qui se sont présentés à un examen professionnel supérieur en 2018, 50% avaient terminé une formation professionnelle supérieure auparavant et 36% étaient déjà titulaires d'un diplôme d'une haute école (haute école spécialisée, universitaire ou pédagogique). 10% des bénéficiaires de subventions s'étant présentés à un examen professionnel supérieur étaient titulaires d'un CFC comme diplôme le plus élevé.

Bénéficiaires et cohorte d'examen selon le diplôme le plus élevé avant l'examen, en 2018

G6



Source: OFS - Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2020

4.3 Résultat de l'examen

80% des bénéficiaires de subventions ont réussi l'examen fédéral (cf. T13), la proportion étant très semblable pour les deux types d'examens (80% et 79%). Les taux de réussite sont légèrement plus élevés parmi les bénéficiaires de subventions que dans l'ensemble de la cohorte d'examen 2018, dont 75% des candidates et candidats ont passé l'examen professionnel et 71% l'examen professionnel supérieur avec succès.

La part des personnes ayant obtenu une subvention pour 2018 est supérieure parmi celles qui ont réussi l'examen (19%) que parmi celles qui ont échoué (13%). L'écart est moins net (18% et 13%) pour l'examen professionnel que pour l'examen professionnel supérieur (25% et 16%).

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon le résultat à l'examen et le type d'examen, en 2018

T13

	Total					Examen professionnel					Examen professionnel supérieur				
	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018
	Nombre	En %	Nombre	En %		Nombre	En %	Nombre	En %		Nombre	En %	Nombre	En %	
Total	4 001	100	22 952	100	17	3 131	100	19 048	100	16	870	100	3 904	100	22
Résultat à l'examen															
Examen réussi	3 189	80	16 989	74	19	2 502	80	14 222	75	18	686	79	2 767	71	25
Examen non réussi	791	20	5 963	26	13	613	20	4 826	25	13	179	21	1 137	29	16
Non disponible	21	1	—	—	—	16	1	—	—	—	5	1	—	—	—

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

4.4 Domaines de formation

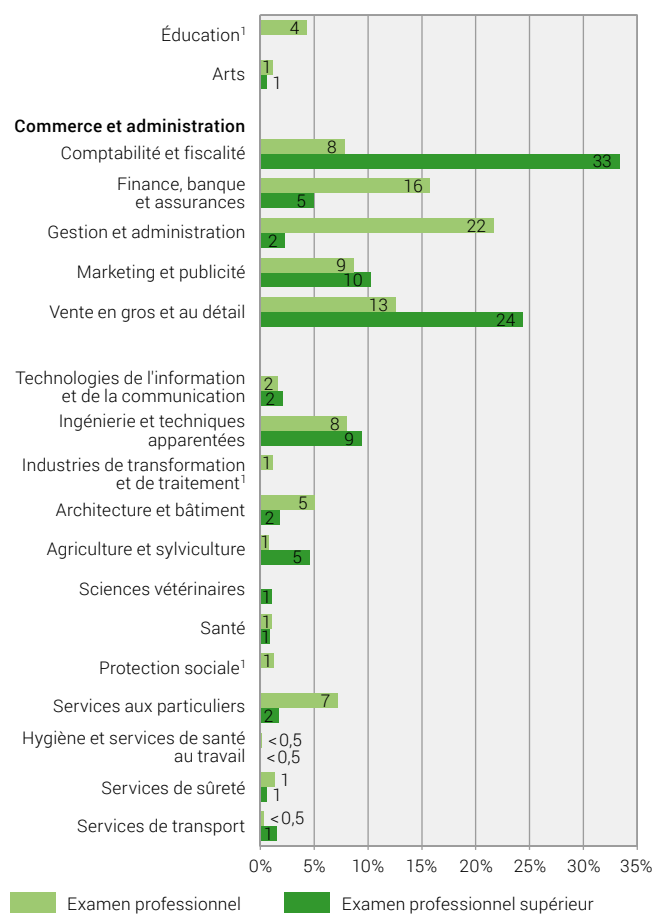
Le graphique G7 montre la répartition des bénéficiaires de subventions 2018 entre les domaines de formation. Le vaste domaine Commerce et administration domine largement pour les deux types d'examens.

Au sein de ce domaine global, le choix du domaine spécifique de formation dépend du type d'examen. Si le domaine Gestion et administration a été choisi le plus souvent pour l'examen professionnel (22%), le domaine Comptabilité et fiscalité est le plus fortement représenté pour l'examen professionnel supérieur (33%). En ce qui concerne l'examen professionnel, le domaine Finance, banque et assurance arrive en deuxième position avec 16%. Pour l'examen professionnel supérieur, c'est le domaine Vente en gros et au détail qui occupe cette place avec 24%.

La part des candidates et des candidats du domaine Commerce et administration qui ont présenté leur demande de subvention en 2018 déjà est supérieure à la moyenne (cf. tableau T 14). La proportion atteint 22% parmi les personnes qui se sont présentées à un examen professionnel et 38% parmi celles ayant pris part à un examen professionnel supérieur.

Bénéficiaires selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018

G7



¹ Nombre de bénéficiaires inférieur à 3 dans l'examen professionnel supérieur

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle

© OFS 2020

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon le domaine de formation et le type d'examen, en 2018 T 14

Examen professionnel	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018
	Nombre	En %	Nombre	En %	En %
Total	3 131	100	19 048	100	16
Domaine de formation					
Éducation	135	4	717	4	19
Arts	37	1	101	1	37
Lettres (à l'exception des langues)	—	—	—	—	—
Langues	—	—	13	0	0
Sciences sociales et du comportement	—	—	—	—	—
Journalisme et information	—	—	*	*	0
Commerce et administration	2 080	66	9 273	49	22
Comptabilité et fiscalité	244	8	1 212	6	20
Finance, banque et assurances	494	16	1 566	8	32
Gestion et administration	678	22	3 056	16	22
Marketing et publicité	271	9	876	5	31
Vente en gros et au détail	393	13	2 563	13	15
Droit	—	—	—	—	—
Environnement	—	—	52	0	0
Technologies de l'information et de la communication	51	2	222	1	23
Ingénierie et techniques apparentées	253	8	2 515	13	10
Industries de transformation et de traitement	35	1	246	1	14
Architecture et bâtiment	160	5	936	5	17
Agriculture et sylviculture	24	1	747	4	3
Sciences vétérinaires	—	—	—	—	—
Santé	34	1	753	4	5
Protection sociale	39	1	350	2	11
Services aux particuliers	226	7	1 476	8	15
Hygiène et services de santé au travail	5	0	112	1	4
Services de sûreté	41	1	1 265	7	3
Services de transport	11	0	268	1	4
Examen professionnel supérieur					
Examen professionnel supérieur	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018
	Nombre	En %	Nombre	En %	En %
Total	870	100	3 904	100	22
Domaine de formation					
Éducation	*	*	19	0	*
Arts	5	1	25	1	20
Lettres (à l'exception des langues)	—	—	—	—	—
Langues	—	—	—	—	—
Sciences sociales et du comportement	—	—	10	0	0
Journalisme et information	—	—	—	—	—
Commerce et administration	654	75	1 703	44	38
Comptabilité et fiscalité	290	33	747	19	39
Finance, banque et assurances	43	5	219	6	20
Gestion et administration	20	2	91	2	22
Marketing et publicité	89	10	131	3	68
Vente en gros et au détail	212	24	515	13	41
Droit	—	—	—	—	—
Environnement	—	—	—	—	—
Technologies de l'information et de la communication	18	2	64	2	28
Ingénierie et techniques apparentées	82	9	620	16	13
Industries de transformation et de traitement	*	*	28	*	*
Architecture et bâtiment	16	2	353	9	5
Agriculture et sylviculture	40	5	192	5	21
Sciences vétérinaires	9	1	13	0	69
Santé	8	1	402	10	2
Protection sociale	*	*	109	3	*
Services aux particuliers	15	2	173	4	9
Hygiène et services de santé au travail	—	—	—	—	—
Services de sûreté	5	1	114	3	4
Services de transport	13	1	79	2	16

* Nombre de bénéficiaires inférieur à 3

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

4.5 Répartition régionale

La répartition entre les cantons est à peu près la même pour les bénéficiaires de subventions et pour la cohorte d'examen 2018. Le tableau T 15 montre que, dans quelques cantons, la part de bénéficiaires de subventions ayant participé à un examen professionnel est légèrement supérieure à celle des personnes s'étant présentées à ce type d'examen. Il s'agit des cantons de Berne (18% contre 14%) et d'Argovie (13% contre 10%). La situation est inverse dans le canton de Saint-Gall (5% contre 8%). En ce qui concerne l'examen professionnel supérieur, il convient de relever que la part des bénéficiaires est plus élevée dans le canton de Zurich (26% contre 21%) alors qu'elle est plus basse dans le canton de Berne (10% contre 13%).

Si l'on considère la part de demandes jusqu'à fin 2018, les cantons de Berne et d'Argovie arrivent en tête pour l'examen professionnel, chacun affichant 21%, alors que la moyenne de tous les cantons se situe à 16%. Pour ce qui est de l'examen professionnel supérieur, la part de demandes est également supérieure à la moyenne (22%) dans quelques cantons, tels ceux de Zurich (27%), de Lucerne (28%) et de Zoug (40%).

Bénéficiaires, cohorte d'examen et part de demandes selon le canton de domicile et le type d'examen, en 2018

T 15

	Examen professionnel					Examen professionnel supérieur				
	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018	Bénéficiaires		Cohorte d'examen		Part de demandes jusqu'à fin 2018
	Nombre	En %	Nombre	En %		Nombre	En %	Nombre	En %	
Total	3 131	100	19 048	100	16	870	100	3 904	100	22
Canton de domicile										
Zurich	602	19	3 478	18	17	229	26	836	21	27
Berne	561	18	2 646	14	21	84	10	509	13	17
Lucerne	174	6	1 275	7	14	84	10	304	8	28
Uri	21	1	110	1	19	3	0	15	0	20
Schwyz	74	2	458	2	16	19	2	88	2	22
Obwald	17	1	116	1	15	5	1	27	1	19
Nidwald	21	1	141	1	15	9	1	35	1	26
Glaris	12	0	108	1	11	*	*	25	1	*
Zoug	45	1	323	2	14	33	4	83	2	40
Fribourg	120	4	687	4	17	18	2	119	3	15
Soleure	111	4	694	4	16	30	3	140	4	21
Bâle-Ville	30	1	256	1	12	20	2	69	2	29
Bâle-Campagne	95	3	581	3	16	21	2	121	3	17
Schaffhouse	12	0	154	1	8	7	1	28	1	25
Appenzell Rh.-E	24	1	176	1	14	3	0	24	1	13
Appenzell Rh.-I	9	0	65	0	14	3	0	15	0	20
Saint-Gall	168	5	1 453	8	12	51	6	292	7	17
Grisons	69	2	493	3	14	25	3	108	3	23
Argovie	397	13	1 855	10	21	90	10	358	9	25
Thurgovie	114	4	808	4	14	27	3	152	4	18
Tessin	30	1	383	2	8	4	0	65	2	6
Vaud	207	7	1 266	7	16	51	6	219	6	23
Valais	105	3	692	4	15	30	3	116	3	26
Neuchâtel	23	1	212	1	11	*	*	35	1	*
Genève	76	2	488	3	16	15	2	98	3	15
Jura	14	0	130	1	11	6	1	23	1	26

* Nombre de bénéficiaires inférieur à 3

Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2020

Annexe

A.1 Remarques méthodologiques

Sources de données

Les subventions fédérales à la fréquentation de cours préparant à des examens fédéraux relèvent du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), qui collecte les indications nécessaires pour traiter les demandes. Il met ces données administratives à la disposition de l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui établit la «Statistique du financement des cours de la formation professionnelle supérieure axé sur la personne, données administratives» (aHBB). Ces données se fondent d'une part sur les déclarations faites par les prestataires de cours et, d'autre part, sur celles des personnes qui ont obtenu une subvention fédérale après avoir déposé une demande auprès du SEFRI. La liste de cours contient tous les cours préparant à des examens fédéraux, tels qu'ils ont été annoncés par les prestataires.

Les données concernent les prestataires de cours, les cours et les bénéficiaires de subventions fédérales qui ont passé l'examen en 2018. L'OFS efface ou pseudonymise toutes les données personnelles. Il est impossible à un tiers d'établir un lien entre les données et les personnes concernées.

Pour les besoins de l'analyse, les informations sur les bénéficiaires de subventions fédérales ont été complétées par des données provenant de la statistique des diplômes (SBA; nationalité, pays de naissances et résultat de l'examen) et mises en relation avec ces dernières.

Période considérée

Le nouveau régime de financement s'applique aux personnes qui ont pris part à un examen fédéral après le 1^{er} janvier 2018. Elles peuvent présenter une demande pour des cours préparatoires suivis à partir du 1^{er} janvier 2017, dans la mesure où le cours préparatoire n'était pas déjà subventionné par le canton. Les participantes et les participants disposent d'un délai de deux ans après la notification de la décision concernant le résultat de l'examen pour soumettre leur demande de subvention.

La présente publication prend en considération les personnes qui se sont présentées à un examen fédéral en 2018 et qui ont déposé leur requête la même année. En raison du délai de deux années, le nombre total des bénéficiaires de subventions dans la volée d'examens de 2018 et donc la part de demandes totale dans la cohorte d'examens 2018 ne seront connus qu'en 2020.

Domaines de formation

Les domaines de formation correspondent au niveau 2 de la classification internationale type de l'éducation (CITE-F 2013). Si certains domaines ne figurent pas dans la statistique, c'est parce que la liste ne contient pas de cours préparatoire dans ces domaines. Vu le nombre de personnes qui se présentent à des examens dans le domaine Commerce et administration, ce domaine est subdivisé en catégories plus spécifiques (niveau 3 de la CITE-F 2013) pour les besoins des chapitres consacrés aux subventions fédérales et aux bénéficiaires.

Faible nombre de cas

Pour des raisons qui relèvent de la protection des données, les résultats de catégories comptant moins de 3 cas ne sont pas représentés. Ces catégories sont désignées par un astérisque (*).

Arrondis

Les chiffres, telles les proportions, sont arrondis vers le haut ou vers le bas, de sorte que leur somme ne correspond pas toujours au total.

A.2 Glossaire

Cours préparatoires

Sont considérés comme «préparatoires» les cours qui préparent à toutes ou à certaines parties d'un examen fédéral, de même que les cours menant à l'obtention d'un certificat, pour autant que le règlement d'examen définisse un tel certificat comme condition d'admission (certificat d'une association professionnelle, p. ex.).

Examen professionnel / brevet fédéral

Les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une qualification équivalente peuvent, au terme d'une préparation correspondante, passer un examen professionnel (EP). Les examens professionnels servent à approfondir les connaissances dans une profession donnée et constituent une première spécialisation après la formation professionnelle initiale. La réussite de l'examen professionnel débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral (BF).

Examen professionnel supérieur / diplôme fédéral

Le diplôme fédéral (DF) est en principe réservé aux titulaires d'un brevet fédéral ou, selon la profession, d'un diplôme d'une haute école. Il sanctionne la réussite d'un examen professionnel supérieur (EPS). Ces examens poursuivent deux objectifs: d'une part, ils fournissent aux professionnels des qualifications qui en font des experts et des expertes dans leur domaine; d'autre part, ils préparent les candidates et les candidats à diriger une entreprise.

Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux personnes ayant achevé une formation du degré secondaire II d'approfondir et d'élargir leurs connaissances. Elle comprend plusieurs voies: les filières des écoles supérieures et la préparation aux examens professionnels ou aux examens professionnels supérieurs. La statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB) ne prend en considération que les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs.

Part de demandes

L'expression «part de demandes» désigne la proportion de personnes qui ont déposé une demande et bénéficié d'une subvention parmi toutes celles qui se sont présentées à un examen fédéral (examen professionnel ou examen professionnel supérieur).

A.3 Abréviations

aHBB	statistique du financement axé sur la personne des cours de la formation professionnelle supérieure, données administratives
BF	brevet fédéral (sanctionne un examen professionnel)
CFC	certificat fédéral de capacité (sanctionne une formation professionnelle initiale de deux à quatre ans)
CITE	classification internationale type de l'éducation
CITE-F	domaines d'études et de formation de la CITE ISCED-F 2013
DF	diplôme fédéral (sanctionne un examen professionnel supérieur)
eHBB	enquête sur la formation professionnelle supérieure
EP	examen professionnel (débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral)
EPS	examen professionnel supérieur
ES	école supérieure
FPS	formation professionnelle supérieure
OFS	Office fédéral de la statistique
SBA	statistique des diplômes
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

Programme des publications de l'OFS

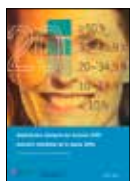
En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

La formation professionnelle supérieure permet aux professionnels de se spécialiser, d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des qualifications supplémentaires. Dans le cadre du projet stratégique destiné à renforcer la formation professionnelle supérieure, la Confédération a mis en place un nouveau régime de financement. Depuis 2018, les personnes qui suivent des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur bénéficient d'un appui direct.

La publication est consacrée à la nouvelle statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB) en 2018. Elle présente notamment le montant total des subventions accordées par la Confédération pour 2018 et décrit la palette des cours proposés. Elle spécifie par ailleurs si les personnes ayant touché des subventions se distinguent de l'ensemble des candidates et candidats aux examens fédéraux et s'il existe des différences entre les domaines de formation.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

2000-1800

ISBN

978-3-303-15669-8

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch